



Association à but non lucratif
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1943

Siège Social : 82, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

11, rue Laugier - 75017 PARIS - Téléphone : 01 42 27 87 70 - E.mail : pca@pca-conseils.com



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2024

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assises du 29 avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, faisant apparaître un total de bilan de 232 304 684 € et un excédent de 1 505 610 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « 1. Changements de méthodes et d'estimation comptables » qui expose les incidences sur les comptes annuels du changement de méthode d'estimation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment sur les points suivants :

- Le point 2 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits caractéristiques de l'exercice » ayant une incidence financière sur les comptes de l'exercice 2024,
- Le point 3 de l'annexe aux comptes financiers détaille les « Faits significatifs postérieurs à la clôture » des comptes,
- Le point 5.3 de l'annexe aux comptes financiers donne l'information sur la valorisation du bénévolat comptabilisée au 31 décembre 2024.
- Comme mentionné dans la 2ème partie du présent rapport, le point 1 de l'annexe aux comptes annuels expose le changement de méthode d'estimation comptable sur le calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres des Assises (Assemblée Générale)

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté par le Trésorier au nom du Conseil et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 mars 2025.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Reconnue d'Utilité Publique
82, rue de l'Hôtel de Ville – 75004 – PARIS

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 avril 2025

Le Commissaire aux comptes
Société PCA Conseils
Représentée par Monsieur Maxime OUANHON

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 301 453	1 006 350	295 102	361 647
Fonds commercial	98 589		98 589	98 589
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>1 400 042</i>	<i>1 006 350</i>	<i>393 691</i>	<i>460 236</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 562 607		7 562 607	6 183 469
Constructions	245 889 153	130 068 573	115 820 580	78 657 596
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 948 140	28 403 843	11 544 297	10 559 880
Autres immobilisations corporelles	21 999 050	15 344 167	6 654 883	5 444 081
Immobilisations en cours	18 173 765		18 173 765	39 788 172
Avances et acomptes				
Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>333 572 715</i>	<i>173 816 583</i>	<i>159 756 132</i>	<i>140 633 198</i>
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 500		6 500	200
Autres immobilisations financières	2 731 105	100 000	2 631 105	2 416 342
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 737 605</i>	<i>100 000</i>	<i>2 637 605</i>	<i>2 416 542</i>
ACTIF IMMOBILISE	337 710 361	174 922 933	162 787 428	143 509 976
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 756 409		1 756 409	1 706 590
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 529 230	1 529 230		
Marchandises	256 174		256 174	221 958
<i>Total des stocks</i>	<i>3 541 813</i>	<i>1 529 230</i>	<i>2 012 583</i>	<i>1 928 548</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 041 855		3 041 855	1 783 466
Clients et comptes rattachés	34 710 598	16 612 237	18 098 362	25 107 128
Autres créances	5 650 124		5 650 124	10 848 797
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>43 402 577</i>	<i>16 612 237</i>	<i>26 790 340</i>	<i>37 739 391</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	26 810 495		26 810 495	33 198 443
Disponibilités	13 088 930		13 088 930	10 586 567
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>39 899 426</i>		<i>39 899 426</i>	<i>43 785 010</i>
Charges constatées d'avance	814 907		814 907	690 233
ACTIF CIRCULANT	87 658 722	18 141 466	69 517 256	84 143 182
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	425 369 084	193 064 399	232 304 684	227 653 157

BILAN PASSIF

	2024	2023
Fonds propres sans droit de reprise		
.Fonds propres statutaires	3 117 887	3 117 887
.Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
.Fonds propres statutaires		
.Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	18 207 163	18 207 163
Réserves		
.Réserves statutaires ou contractuelles	456 311	391 065
.Réserves pour projet de l'entité	78 210 167	63 464 946
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 505 610	14 810 467
<i>Total situation nette</i>	<i>101 497 138</i>	<i>99 991 528</i>
Subventions d'investissement	52 120 334	44 237 180
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	153 617 472	144 228 709
Fonds reportés liés aux legs et donations		540 106
Fonds dédiés ressources liées à la générosité du public	971 468	1 922 896
Fonds dédiés investissement matériel pédagogique	4 401 762	5 568 459
AUTRES FONDS PROPRES	5 373 230	8 031 461
Provisions pour risques	1 003 170	1 286 357
Provisions pour charges	1 001 123	1 015 802
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 004 293	2 302 159
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 519 197	11 553 390
Emprunts et dettes financières divers	5 139 111	5 263 788
<i>Total dettes financières</i>	<i>19 658 308</i>	<i>16 817 178</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 063 241	18 727 084
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 718 008	9 160 170
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	17 192 670	16 967 216
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>39 973 918</i>	<i>44 854 470</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 226 824	2 177 542
Autres dettes	3 459 124	2 284 158
<i>Total dettes diverses</i>	<i>4 685 947</i>	<i>4 461 700</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	6 991 517	6 957 479
DETTES	71 309 690	73 090 829
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	232 304 684	227 653 157

COMPTES DE RESULTAT

	2024			2023
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	389 542		389 542	375 782
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	117 619 287		117 619 287	124 783 278
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	118 008 829		118 008 829	125 159 060
Production stockée				
Production immobilisée				
Cotisations			482 585	
Concours publics et Subventions d'exploitation			9 076 726	6 563 421
Ressources liées à la générosité du public				
Dons Manuels			1 301 916	967 445
Mécénat			639 026	1 252 098
Legs, donations et assurance vie			1 019 827	270 711
Contributions financières				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 509 242	5 100 444
Utilisation des fonds dédiés			3 724 216	64 468
Autres produits			4 443 829	4 378 856
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			144 206 195	143 756 503
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			12 025	9 445
Variation de stock (marchandises)			(34 347)	(42 489)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			15 656 179	15 927 538
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(50 339)	(210 185)
Autres achats et charges externes			55 266 866	52 153 880
Aides financières			115 874	
<i>Total charges externes</i>			<i>70 966 258</i>	<i>67 838 189</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			5 403 798	5 355 787
Charges de personnel				
Salaires et traitements			39 470 122	37 593 912
Charges sociales (10)			12 807 182	11 201 558
<i>Total charges de personnel</i>			<i>52 277 305</i>	<i>48 795 470</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 656 898	10 581 764
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 981 270	5 452 721
Dotations aux provisions pour risques et charges			250 775	172 194
Report sur fonds dédiés			1 068 384	2 423 853
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>17 957 326</i>	<i>18 630 533</i>
Autres charges			1 881 493	831 940
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			148 486 181	141 451 918
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 279 985)	2 304 585
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			960 598	652 461
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			960 598	652 461
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			122 718	150 711
Différences négatives de change			77	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			122 795	150 711
RESULTAT FINANCIER			837 803	501 749
RESULTAT COURANT			(3 442 182)	2 806 334

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	307 043	758 659
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 935 749	11 814 494
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 242 792	12 573 153
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	235 773	586 126
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	88 339	108 040
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	324 111	694 166
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 918 681	11 878 987
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(29 111)	(125 146)
TOTAL DES PRODUITS	150 409 586	156 982 117
TOTAL DES CHARGES	148 903 976	142 171 650
BENEFICE ou PERTE	1 505 610	14 810 467
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	4 070 925	3 243 984
Mécénat de compétence	388 672	481 269
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	4 070 925	3 243 984
Personnel de mécénat de compétence	388 672	481 269

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Participation aux actions de formation	80 338 649		80 338 649	88 102 226		88 102 226	(8,81)
Hébergement	23 714 372		23 714 372	22 958 348		22 958 348	3,29
Restauration	12 491 392		12 491 392	12 237 469		12 237 469	2,08
Recettes foyer	24 579		24 579	20 333		20 333	20,88
Abonnement au journal	1 759		1 759	3 894		3 894	(54,83)
Ventes librairie	387 783		387 783	371 888		371 888	4,27
Produits annexes	1 050 295		1 050 295	1 464 900		1 464 900	(28,30)
TOTAL	118 008 829		118 008 829	125 159 060		125 159 060	(5,71)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2024 dont le total est de 232 304 684 € et le compte de résultat dont le total des produits est de 150 409 586 € se solde par un résultat excédentaire de 1 505 610 €.
L'exercice social a une durée de douze mois correspondant à l'année civile.

Les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2025.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

L'AOCDTF a notamment pour but :

- L'éducation de certains de ses membres par la pratique d'un métier et par le voyage, associée tout au long de la vie à une ouverture culturelle et spirituelle dans le partage de l'esprit Compagnon.
- L'accueil des jeunes dans le Compagnonnage et dans les métiers par une aide dans leurs recherches et un accompagnement dans leur progression et leur insertion sociale.
- La formation professionnelle de certains de ses membres par l'apprentissage et le perfectionnement dans le métier, tout au long de la vie, dans une démarche de transmission des savoirs et des savoir-faire.
- L'information auprès du public, des familles, des établissements scolaires et professionnels et des jeunes sur le Compagnonnage et les métiers.
- L'étude, la réflexion sur le devenir des métiers, la recherche et la production de documents techniques, au service de la formation et de la mémoire des métiers et des hommes.

1. CHANGEMENTS DE METHODES ET D'ESTIMATION COMPTABLES

La méthode de calcul pour charge future sur indemnités de départs à la retraite estimée conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R-01 a été modifiée par application de la recommandation ANC n°2013-02. Ce changement de méthode comptable donnant une meilleure information financière sur ces engagements futurs d'indemnité de retraite.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le patrimoine immobilier

Acquisition d'un terrain à Brignais (69)

L'association a acquis un terrain nu, pour un montant de 12 K€. Ce terrain s'ajoute à cinq parcelles acquises en 2022 et sont destinés à la construction de la nouvelle maison des compagnons de Lyon, qui devrait ouvrir ses portes en 2025. Les travaux de construction sont inscrits en immobilisations en-cours pour un total de 11,1 M€ au 31 décembre 2024. Souscription d'un emprunt de 2,2 M€ en 2024, dans le cadre du financement des travaux.

Acquisition d'un bâtiment à Mont Saint Aignan (76)

L'association a acquis la maison de Mont Saint Aignan pour un montant de 2,5 M€, qu'elle occupait depuis 1980. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention de 680 K€ du Conseil Régional de Normandie.

Acquisition d'un bâtiment de formation à Gennevilliers (92)

L'association a acquis un bâtiment de formation à Gennevilliers pour un montant de 10,3 M€, qu'elle occupait en location depuis 2012. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention de 4,5 M€ du Conseil Régional d'Ile de France et de 2 M€ de l'OPCO de la Construction. Souscription d'un emprunt de 3,6 M€, dans le cadre de cette acquisition.

Mise en service de la nouvelle maison de Bordeaux

La maison du 56 avenue de la Jallère à Bordeaux a été mise en service comptablement au 30 avril 2024. Les travaux de construction sont inscrits dans les immobilisations pour un total de 25,8 M€ et sont financés par la vente de la rue Laroche en 2021 et par des subventions d'investissement à hauteur de 5,7 M€.

Mise en service de la maison de Troyes

La maison de Troyes a été mise en service comptablement au 1^{er} juillet 2024. Les travaux de construction sont inscrits dans les immobilisations pour un total de 2,6 M€ et ont bénéficié d'une subvention d'investissement du Conseil Général de l'Aube à hauteur de 1,5 M€.

Contrôle fiscal

L'association est en litige avec l'administration fiscale à la suite de deux contrôles fiscaux en 2018 et 2022. En effet, elle conteste le rappel de la contribution à la formation professionnelle. Le 7 mars 2023, le Tribunal Administratif a rendu son jugement, pour le contrôle fiscal relatif à 2018, et a donné pleinement raison à l'association ; l'administration a fait appel. La Cour d'Appel a confirmé ce jugement le 31 décembre 2024.

Seul le litige relatif au contrôle de 2022 reste provisionné dans les comptes annuels à hauteur de 715 170 €.

3. FAITS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La nouvelle maison de Lyon entrera en service au 2^{ème} trimestre 2025.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1. Le périmètre de l'association couvre les services et les établissements suivants :

a) Les Régions de l'AOCDTF :

BOURGOGNE	regroupant les prévôtés de	DIJON – AUXERRE – SAONE
FRANCHE - COMTE		
BRETAGNE	regroupant les prévôtés de	RENNES – BREST
CENTRE	regroupant les prévôtés de	TOURS LITRE – TOURS ST SYMPHORIEN – CEPOY
GRAND EST	regroupant les prévôtés de	STRASBOURG – NANCY – REIMS – MUIZON – TROYES
HAUTS DE FRANCE	regroupant la prévôté de	LILLE
ILE DE FRANCE	regroupant les prévôtés de	PARIS – PANTIN – CHAMPS SUR MARNE
NORMANDIE	regroupant les prévôtés de	ROUEN – CAEN
NOUVELLE	regroupant les prévôtés de	BORDEAUX – PERIGUEUX – PAU – LAMOTHE –
AQUITAINE		LA ROCHELLE – ANGOULEME - POITIERS
OCCITANIE	regroupant les prévôtés de	NIMES – BAILLARGUES – TOULOUSE – ALBI –
		COLOMIERS - RODEZ
PACA	regroupant les prévôtés de	MARSEILLE – L'ARGENTIERE – CAGNES – CARPENTRAS
PAYS DE LOIRE	regroupant les prévôtés de	ANGERS BAUMETTE – ANGERS COPERNIC –
		NANTES – CHOLET – LE MANS – SAUMUR
AUVERGNE	regroupant les prévôtés de	LYON – SAINT ETIENNE – GRENOBLE – ANNECY
RHONE –ALPES		VILLEFONTAINE

b) Le siège social de l'association

c) L'encyclopédie des métiers

d) La librairie du compagnonnage

e) Les comptes des Métiers

4.2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est :

Les comptes annuels 2024 ont été établis conformément aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

a) La valeur réévaluée à fin 1983 pour les valeurs immobilisées correspondant aux immeubles : constructions, aménagements

b) Les valeurs historiques pour les autres valeurs immobilisées et pour les autres postes du bilan.

4.3. Les autres points suivants sont signalés afin de permettre une bonne interprétation des comptes :

a) Immobilisations

1) La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée prorata-temporis selon un rythme linéaire en fonction de la durée d'utilisation du bien :

- Structure porteuse BSP	30 ans
- Clos et couvert BCC	20 ans
- Agencements lourds AL	20 ans
- Lot technique LT	20 ans
- Agencements simples AS	10 ans
- Mobilier, matériels d'hébergement et de restauration	10 ans
- Matériel de formation	3,5, 8 ans
- Matériel informatique et matériel de transport	3 ans et 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Rachat de biens en crédit-bail : essentiellement	1 à 3 ans

2) Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition.

b) Les stocks

Les stocks sont valorisés au coût de revient et font l'objet pour l'Encyclopédie d'une dépréciation pour tenir compte des risques de non-commercialisation des ouvrages.

c) Les créances

Pour les OPCO : application d'un taux de 100% pour toutes les créances supérieures à 2 ans et d'un taux de 50% pour les créances à échéance comprise entre 1 et 2 ans.

Pour les autres clients la méthode de provisionnement est de 100% pour les créances antérieures à 1 an et 50% pour celles dont l'échéance est comprise entre 6 mois et un an.

d) Les provisions pour risques et charges

Au 31/12/2024, les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir :

- ✓ Les risques sur les litiges prud'homaux pour 163 000 €,
- ✓ Les risques liés au contrôle fiscal de 2022 pour 715 170 €.
- ✓ Les autres risques pour 125 000 €
- ✓ La charge future pour indemnités de départs à la retraite estimée conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 en tenant compte :
 - De la capitalisation des salaires (2%) et de l'indemnité à verser aux salariés selon les modalités prévues par la convention collective des organismes de formation appliquée par l'AOCDF,
 - De l'âge du départ à la retraite à taux plein (65 à 67 ans),
 - D'une table de mortalité (INSEE 2018),
 - D'une actualisation des indemnités dues au moment du départ à la retraite par un taux moyen sur les 5 dernières années tenant compte de l'inflation de 2.29% au 31/12/2024 et du turn-over moyen du personnel.
 - Du taux de charges patronales de 45%

Ont été exclus de ce calcul : les prévôts, les chargés de mission, les formateurs Maître de stage, les formateurs enseignement général.

Cet engagement s'élève à 997 158 € au 31 décembre 2024.

e) Les subventions d'équipement :

1) Principe de reprise :

Le principe de reprise des subventions d'équipement appliqué par l'association depuis le 1^{er} janvier 1996 est conforme aux prescriptions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-6 du 5 décembre 2018.

Reçues pour le financement des constructions et des équipements, elles font l'objet d'une reprise déterminée par référence à la durée de vie des équipements concernés à compter du 1^{er} janvier 1996. Depuis 2006, elles ont été décomposées de la même façon que les immobilisations

2) Incidence sur la présentation des comptes :

Les résultats 2024 et 2023 présentés avant et après reprise des subventions d'équipement sont les suivants :

	2023	2023
Résultat de l'exercice avant Amortissement des subventions d'équipement	- 3 172 722 €	10 822 888 €
Quote-part subvention rapportée au résultat	4 678 332 €	3 987 574 €
Résultat après amortissement des subventions d'équipement et après IS	1 505 610 €	14 810 467 €

3) Principe de comptabilisation des subventions relatives aux immobilisations en cours :

Les subventions d'investissement attribuées sont comptabilisées en fonds propres au rythme de l'avancement du chantier figurent en immobilisations en cours.

4) Les subventions d'investissement reçues en 2024 :

En 2024, des subventions d'investissements ont été reçues sur les régions suivantes : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Centre, Ile de France, Occitanie, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire et Auvergne – Rhône-Alpes.

5) Obligations et conditions attachées aux subventions d'équipement :

Ces subventions peuvent être assorties d'obligations pour l'association qui sont pour l'essentielles suivantes :

Pour l'immobilier : Pendant 20 ans, ne pas modifier la destination de la réalisation – ne pas aliéner les locaux – ne pas confier la gestion à un tiers.

Pour le mobilier : Pendant 3 ans, maintien de la destination et de l'usage du bien.

f) Les fonds dédiés et reportés

1) Fonds dédiés et reportés relatifs au fonctionnement

Principe :

Sont comptabilisés en fonds dédiés et reportés relatif au fonctionnement à la clôture de l'exercice, les montants non utilisés ou partiellement utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, les donations et assurances-vie

Au 31/12/2024, les fonds dédiés et reportés de fonctionnement sont constitués de la part des mécénats fléchés reçus et partiellement utilisés sur l'exercice pour un montant cumulé de 971 468 €.

	Fonds dédiés au 01/01/2024	Utilisation 2024	Dotations 2024	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2024
Fonds reportés sur dons et legs	540 106 €	540 106			
Fonds dédiés sur contribution financière (mécénat)	1 922 896 €	1 225 985 €	274 557 €		971 468 €
Total	2 463 002 €	1 766 091 €	274 557 €		971 468 €

Nature de l'utilisation des fonds

C'est le Conseil du Compagnonnage qui décide de l'affectation des fonds dédiés sur dons et legs sans destination de la part du légataire ou donateur,

Les fonds dédiés sur contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé dotés en fonds dédiés financent en N+1, la poursuite des projets pour lesquels les contributions ont été attribuées à l'association.

2) Fonds dédiés d'investissements pédagogiques

Dans la cadre de la réforme du financement de l'apprentissage, le Conseil du Compagnonnage a décidé d'affecter un pourcentage de la facturation au financement des investissements pédagogiques.

Fonds dédiés au 01/01/2024	Utilisation 2024	Dotations 2024	Reclassement	Fonds dédiés au 31/12/2024
5 568 459 €	1 958 125 €	793 827 €	2 399 €	4 401 762 €

Principe :

La rémunération du « coût-contrat » comprend :

Les « charges de gestion administrative et les charges de production » :

- conception, réalisation des enseignements théoriques, évaluation des compétences acquises par les apprentis ;
- réalisation des missions d'accompagnement et de promotion de la mixité au sein des organismes de formation
- déploiement d'une démarche qualité pour satisfaire aux exigences liées au cadre de certification prévu.

Les charges d'amortissement annuelles pour les équipements et l'ingénierie pédagogiques si leur durée d'amortissement n'excède pas 3 ans.

Mode de détermination de la dotation annuelle :

- Coût contrat moyen 2024 : 7 325,68 €
 - Effectif apprentis 2024 : 9 790 apprentis
 - Taux de rupture contrat d'apprentissage constaté ces dernières années : 15,29%
 - Effectif apprentis avec incidence taux de rupture : 8 293 apprentis
 - Produits potentiels : 8 293 apprentis x 7 325,68 € = 60 752 K€
 - Taux de dotation retenu : 2% soit 1/3 du taux d'investissement constaté ces dernières années pour le renouvellement du matériel et outillage des apprentis (amortis sur 3 ans)
- Montant de la dotation au fonds dédiés à l'investissement pédagogique : 794 K€

Nature des investissements objet du fonds :

Ce sont les investissements destinés à :

- améliorer les plateaux techniques mis à disposition des apprentis,
- moderniser les ateliers des CFA,
- donner les moyens d'amplifier la recherche et le développement pédagogique

4.4. Régime d'imposition :

L'Association est sectorisée :

- En secteur lucratif pour ses activités de formation continue, Encyclopédie et Librairie. Ce secteur est soumis aux impôts commerciaux : TVA (sauf formation continue), Impôts sur les sociétés, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Cotisation Foncière des Entreprises et Taxe apprentissage.
- En secteur non lucratif pour ses autres activités dont l'apprentissage, le perfectionnement par le Tour de France. Ce secteur est assujéti à la taxe sur les salaires.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Legs en cours :

Le règlement n°2018-06 pose le principe de comptabilisation suivant pour les legs et donations :

- A la date d'acceptation par le Conseil d'administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés à l'actif. Les éventuelles dettes sont quant à elles comptabilisées au passif.

- Comptabilisation en compte de produits et charges au fur et à mesure des encaissements et des décaissements liés à la cession des biens, même en l'absence de réalisation effective et définitive du leg.

L'annexe donne le détail des legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat.

D'autre part, le règlement ANC n°2018-06 préconise la mention dans les engagements hors bilan des legs et donations reçus par l'association entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de comptabilisation à l'actif des biens concernés : ils sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2024, ces engagements sont nuls.

5.2. Rémunération des dirigeants et cadres dirigeants :

Les membres du Conseil des Compagnons, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée à titre personnel. La rémunération brute annuelle cumulée des 5 plus hautes rémunérations, conformément aux règles d'IDEAS, est de 499 188 € sur l'exercice 2024.

5.3. – Valorisation du bénévolat

Le bénévolat est pratiqué au sein de l'association : une procédure a été mise en place dans le courant de l'exercice 2023 afin de collecter les heures de chaque bénévole.

La base de calcul est la somme des heures déclarées par les bénévoles (hors compagnons et aspirant itinérants) corrections faites des valeurs exagérées (les déclarations d'heures supérieures à 900 h ont été ramenées à 86 h, qui représente la moyenne des heures de bénévolat déclarées).

Cette base est ensuite multipliée par le taux horaire moyen chargé des formateurs de l'association en 2024, soit 28,05 €. Pour l'année 2024, l'association a comptabilisé 4 070 925 € représentant 145 131 heures de bénévolat.

5.4. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires perçus par le commissaire aux comptes sur l'exercice 2024 s'élèvent à 151 921 € HT soit 182 305 € TTC au titre de sa mission légale et 6 000 € HT soit 7 200 € TTC au titre des services autres que la certification des comptes.

5.5 - Effectif salarial moyen

Sur l'année 2024, la moyenne des salariés ETP est de 1 185 personnes.

5.6 Risque portant sur congés maladie non professionnelle

La loi n°2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière de droit social (dite loi DDADUE), dans son article 37 a mis en conformité la réglementation française relative aux droits à congés payés avec le droit européen. Sont notamment prévues de nouvelles règles d'acquisition en cas d'arrêt de travail, la création d'une obligation d'information au retour du salarié et la mise en place d'une période de report limitée dans le temps.

Ces règles sont rétroactives au 1er décembre 2009 pour les arrêts maladie non-professionnels.

Il est prévu un délai de forclusion pour les salariés dont le contrat de travail est en cours d'exécution à la date d'entrée en vigueur de la loi. À défaut de régularisation de l'employeur ou en cas de contestation du nombre de jours de congés régularisés, les intéressés ont 2 ans à compter du 24 avril 2024 pour agir. La loi est en revanche muette quant aux délais dont disposent les salariés ayant quitté l'entreprise à la date d'entrée en vigueur de la loi. Il semblerait que le délai de prescription de 3 ans à compter de la rupture du contrat de travail, prévu à l'article L. 3245-1 du code du travail, ait vocation à s'appliquer.

L'évaluation de ce risque est de 238 K€, pour lequel aucune provision n'a été comptabilisée.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN**6.1. Crédit baux :**

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	résiduel
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	466 750	1 306 484	421 476	505 899	0	927 375	0
Immobilisations en cours							
Total	466 750	1 306 484	421 476	505899	0	927 375	0

6.2. Engagements hors bilan :

Sur la base des éléments connus à la date d'arrêté des comptes :

ENGAGEMENTS RECUS	2024	2023
Legs en-cours	0 accepté	0 accepté
Bail emphytéotique	140 546	140 546
Bail à construction	41 390	41 390
Bail à longue durée	5 122	5 122
Bail commercial	94 255	94 255
Cautions et avals	6 104	6 104
TOTAL	287 417	287 417

ENGAGEMENTS DONNES	2024	2023
Effets escomptés non échus	0	0
Promesses d'acquisition foncière	641 907	641 907
Bail emphytéotique	83 006	83 006
Bail à construction	102 671	102 671
Bail à longue durée	0	0
Bail commercial	42 000	42 000
Hypothèque	8 852 600	6 371 940
Nantissement	1 500 000	4 516 977
TOTAL	11 222 184	11 758 701

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons,legs et mécénat				
Dons manuels	1 301 916 €	1 301 916 €	967 445 €	967 445 €
Legs,donations et assurances vie	1 019 827 €	1 019 827 €	270 711 €	270 711 €
Mécénat	639 026 €	639 026 €	1 252 098 €	1 252 098 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	129 138 633 €		142 763 530 €	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC	9 076 726 €		6 563 421 €	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	7 467 367 €		5 100 444 €	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 766 091 €		64 468 €	
TOTAL	150 409 586 €	2 960 769 €	156 982 117 €	2 490 254 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme ,				
Versements à un organisme central ou d'autres	112 853 262 €	4 231 041 €	105 635 999 €	2 073 554 €
organismes agissant en France,				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme,				
Versements à un organisme central ou d'autres				
organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	127 387 €	127 387 €	153 977 €	153 977 €
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	10 837 €		14 324 €	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 984 274 €	368 432 €	17 861 962 €	327 191 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 888 942 €		16 206 680 €	
5-IMPOT SUR LES BENEFICES	-29 111 €		125 146 €	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 068 384 €	- €	2 423 853 €	1 130 275 €
TOTAL	148 903 976 €	4 726 860 €	142 171 650 €	3 684 997 €
EXCEDENT OU DEFICIT	1 505 610 €	-1 766 091 €	14 810 467 €	-1 194 743 €

B- CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	4 070 925 €	4 070 925 €	3 243 984 €	3 243 984 €
Prestation en nature	388 672 €	388 672 €	481 269 €	481 269 €
Dons en nature	693 380 €	693 380 €	484 015 €	484 015 €
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	5 152 977 €	5 152 977 €	4 209 268 €	4 209 268 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	1 082 052 €	1 082 052 €	965 284 €	965 284 €
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 070 925 €	4 070 925 €	3 243 984 €	3 243 984 €
TOTAL	5 152 977 €	5 152 977 €	4 209 268 €	4 209 268 €

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018.

L'article 432-2 du règlement précité fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte de résultat par origine et destination, qui précise notamment l'affectation des produits et charges liée à la générosité du public.

Les règles d'affectation des produits et charges liées à la générosité du public sont reprises dans le paragraphe « INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI – RESSOURCES ».

AOCDTF

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

En euros

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
1 - MISSIONS SOCIALES	4 231 041	2 073 554	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 960 769	2 490 254
1.1 Réalisées en France	4 231 041	2 073 554	1.1 Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées par l'organisme	4 231 041	2 073 554	1.2 Dons, legs et Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels,	1 301 916	967 445
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 019 827	270 711
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	639 026	1 252 098
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	127 387	153 977			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	127 387	153 977			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	368 432	327 191			
I - TOTAL DES EMPLOIS	4 726 860	2 554 723	I - TOTAL DES RESSOURCES	2 960 769	2 490 254
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION			2 - REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	274 557	1 130 275	3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 766 091	64 468
EXCEDECENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	4 726 860	2 554 723	TOTAL	4 726 860	2 554 723
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	277 440
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public;		
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	-277 440
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	2024	2023	2024	2023	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 082 052	965 284	1-CONTRIBUTION VOLONTAIRE LIEE A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 152 977	
Réalisées en France	1 082 052	965 284	Bénévolat	4 070 925	
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestation en nature (compétence)	388 672	
2-CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DES FONDS	0	0	Dons en nature	693 380	
3-CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 070 925	3 243 984			
TOTAL	5 152 977	4 209 268			

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2024	2023
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 922 896	857 089
(-) utilisation	1 225 985	64 468
(+) report	274 557	1 130 275
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	971 468	1 922 896

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE EMPLOI - RESSOURCES

Le principe d'établissement

L'article 4 de la loi du 7 août 1991 fait obligation aux organismes faisant appel, à l'échelon national, à la générosité du public d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Le compte d'emploi des ressources est dressé par application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté et publié au JO du 30 décembre 2018 et modifiant le règlement comptable CRC 99-01.

- **Définition des missions sociales** : celles-ci comprennent entre autres,

- La formation : Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes.
- L'hôtellerie : Les maisons de Compagnons assurent l'hébergement, la restauration, et l'accompagnement des jeunes placés sous la responsabilité du prévôt, et d'une maîtresse de maison, ce sont des lieux d'ouverture et de partage. Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.
- Les métiers : le devenir des métiers est un véritable observatoire qui a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel pour garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers.
- La librairie : Fondée en 1951, la Librairie du compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers ainsi que les hommes et les femmes de métier. Plus de 9 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

- **Les clefs de répartition**, et tout particulièrement de la répartition du coût de la collecte de fonds, qui est opérée opération par opération en fonction des caractéristiques propres à chacune de ces opérations de collecte.

- **La qualification des ressources** et leur distinction entre celles provenant de la générosité du public et les autres a notamment reposé sur notre analyse et les précisions apportées par le règlement comptable précité.

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des dons en numéraire,
- Des dons en nature,
- Des legs en numéraire,
- Des legs en nature.

- **Le mode d'affectation des ressources** est le suivant :

Les ressources provenant de la générosité du public, financent prioritairement les dépenses en missions sociales qui ne sont pas financées directement par un autre produit et les frais de recherche de fonds.

Méthodologie du Compte Emplois Ressources

Les règles suivantes ont été retenues pour :

Les Emplois, on distingue :

- Missions sociales

Il s'agit du total des charges duquel on a soustrait les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds

- Frais de recherche de fonds

Il s'agit du salaire et frais accessoires du service Mécénat et des charges indirectes liées à la recherche de fonds.

- Frais de fonctionnement

Il s'agit des charges liées à l'organisme de formation, des charges immobilières et des charges de gestion.

Charges de l'organisme de formation : Celles-ci sont calculées à partir de l'entité siège avec un organigramme des services distinguant les services opérationnels, des services fonctionnels.

Charges Immobilières : Loyer, entretien et Amortissement : ces charges sont réparties en fonction de l'usage des surfaces : Atelier, Salle de cours, salle à manger, hébergement et bureaux. Ici seuls les bureaux sont retenus pour le calcul des frais de fonctionnement.

Charges de Gestion : Salaires, frais de siège dans ces charges seuls les salaires Opérationnels sont retenus. Les salaires opérationnels et les frais de siège sont retraités.

Pour les Ressources, on distingue :

- Ressources collectées auprès du public

Ils sont composés des dons et legs, ainsi que du mécénat sans contrepartie

La "générosité publique" s'étend aux sociétés donatrices tant qu'il n'y ait pas de contrepartie.

- Autres fonds privés

Ceux-ci sont uniquement composés du Mécénat avec contrepartie

- Subventions et autres concours publics

Il s'agit ici des Subventions des Conseils Régionaux ou des subventions Européennes.

- Autres produits

Ils sont constitués des produits autres que les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, et les subventions et autres concours publics.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions courant 2024
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 300 304		99 738
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 300 304		99 738
Immobilisations corporelles			
Terrains	6 183 469		1 379 138
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	44 215 214		4 405 563
- Constructions sur sol d'autrui	86 384		
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	155 763 235		41 418 756
Installations techniques, matériel et outillages industriels	36 329 263		3 778 645
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	169 767		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	17 887 367		2 285 342
- Emballages récupérables et divers	1 656 574		
Immobilisations corporelles en cours	39 788 172		10 152 921
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	302 079 445		63 420 366
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 516 542		269 140
<i>Total immobilisations financières</i>	2 516 542		269 140
TOTAL GENERAL	305 896 291		63 789 243

	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 400 042	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			1 400 042	
Immobilisations corporelles				
Terrains			7 562 607	
Constructions :				
- Sur sol propre			48 620 777	
- Sur sol d'autrui			86 384	
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			197 181 992	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		159 768	39 948 140	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport			169 767	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			20 172 708	
- Emballages récupérables et divers			1 656 574	
Immobilisations corporelles en cours	31 767 328		18 173 765	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	31 767 328	159 768	333 572 715	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	48 077		2 737 605	
	48 077		2 737 605	
	31 815 405	159 768	337 710 361	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	840 068	166 283		1 006 350
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	840 068	166 283		1 006 350
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	35 834 747	953 494		36 788 241
- Constructions sur sol d'autrui	86 384			86 384
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	85 486 106	7 707 841		93 193 948
Installations techniques, matériel et outillage indust.	25 769 383	2 754 740	120 280	28 403 843
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	160 563	4 563		165 126
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 109 063	1 069 977		15 179 041
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	161 446 247	12 490 615	120 280	173 816 583
TOTAL GENERAL	162 286 315	12 656 898	120 280	174 822 933

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ACTIF

A - DETAIL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2024

NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT	TOTAL
BREVETS, CONCESSIONS		99 738
- AQUITAINE	23 894	
- BOURGOGNE	25 144	
- CENTRE	6 299	
- ILE DE FRANCE	8 410	
- LIBRAIRIE	903	
- MIDI	3 393	
- RHONE ALPES	10 980	
- SIEGE	20 716	
TERRAINS		1 379 138
- ILE DE FRANCE	769 388	
- NORMANDIE	598 000	
- RHONE ALPES	11 750	
CONSTRUCTIONS		45 824 320
- ALSACE	155 510	
- AQUITAINE	24 623 437	
- BOURGOGNE	404 544	
- BRETAGNE	33 097	
- CENTRE	115 114	
- CHAMPAGNE	2 580 484	
- ILE DE FRANCE	9 652 838	
- LANGUEDOC	1 908 740	
- LIBRAIRIE	8 380	
- MIDI	1 697 905	
- HAUT DE France	244 573	
- NORMANDIE	1 921 181	
- PACA	288 350	
- PAYS DE LA LOIRE	1 258 664	
- POITOU	100 096	
- RHONE ALPES	723 052	
- SIEGE	108 354	
EQUIPEMENTS TECHNIQUES		3 778 645
- ALSACE	117 851	
- AQUITAINE	618 729	
- BOURGOGNE	262 974	
- BRETAGNE	30 770	
- CENTRE	487 157	
- CHAMPAGNE	36 841	
- ILE DE FRANCE	154 205	
- LANGUEDOC	173 738	
- MIDI	468 666	
- HAUTS DE FRANCE	146 540	
- NORMANDIE	40 374	
- PACA	127 405	
- PAYS DE LA LOIRE	405 904	
- POITOU	3 420	
- RHONE ALPES	704 069	
MATERIEL DE FORMATION		611 017
- BOURGOGNE	94 297	
- BRETAGNE	32 482	
- CENTRE	24 550	
- ILE DE FRANCE	51 501	
- LANGUEDOC	8 751	
- MIDI	76 105	
- HAUTS DE FRANCE	270 426	
- NORMANDIE	999	
- PAYS DE LA LOIRE	25 767	
- RHONE ALPES	26 139	
MATERIEL D' HEBERGEMENT		25 451
- AQUITAINE	1 404	
- BOURGOGNE	19 568	
- MIDI	901	
- HAUTS DE FRANCE	1 201	
SOUS-TOTAL		51 692 858

REPORT		51 692 858
- NORMANDIE	1 441	
- PAYS DE LA LOIRE	934	
MATERIEL INFORMATIQUE		276 934
- ALSACE	15 075	
- AQUITAINE	5 211	
- BOURGOGNE	7 319	
- BRETAGNE	1 201	
- CENTRE	5 187	
- CHAMPAGNE	10 272	
- ILE DE FRANCE	8 703	
- LANGUEDOC	52 940	
- LIBRAIRIE	550	
- MIDI	15 423	
- NORMANDIE	3 986	
- PACA	3 604	
- PAYS DE LA LOIRE	21 696	
- POITOU	2 606	
- RHONE ALPES	7 381	
- SIEGE	115 779	
MOBILIER		783 669
- AQUITAINE	562 493	
- BOURGOGNE	11 370	
- BRETAGNE	3 974	
- CENTRE	35 455	
- CHAMPAGNE	743	
- ILE DE FRANCE	6 991	
- LIBRAIRIE	3 813	
- MIDI	7 996	
- HAUTS DE FRANCE	3 312	
- NORMANDIE	36 697	
- PAYS DE LA LOIRE	34 005	
- POITOU	13 096	
- RHONE ALPES	63 726	
MOBILIER HEBERGEMENT		530 688
- ALSACE	4 680	
- CENTRE	243 281	
- CHAMPAGNE	139 070	
- LANGUEDOC	7 689	
- MIDI	31 225	
- HAUTS DE FRANCE	699	
- PAYS DE LA LOIRE	82 642	
- RHONE ALPES	21 402	
MOBILIER RESTAURATION		57 584
- AQUITAINE	20 394	
- CENTRE	10 470	
- LANGUEDOC	3 346	
- MIDI	776	
- HAUTS DE FRANCE	7 193	
- NORMANDIE	6 711	
- POITOU	8 694	
IMMOBILISATIONS EN-COURS		10 152 921
- ALSACE	638 788	
- AQUITAINE	113 240	
- BRETAGNE	419 941	
- CENTRE	7 746	
- CHAMPAGNE	14 590	
- ILE DE FRANCE	41 346	
- LANGUEDOC	128 085	
- LIBRAIRIE	1 100	
- MIDI	210 795	
- HAUTS DE FRANCE	428 786	
- NORMANDIE	214 105	
- PACA	5 760	
- PAYS DE LA LOIRE	1 622 096	
- RHONE ALPES	5 666 414	
- SIEGE	640 130	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE		63 520 104
Dont : immobilisations en cours au 31.12.23		31 767 328

ACTIF

A - DETAIL DES SORTIES DE L'EXERCICE 2024

NATURE	VALEUR D'ACQUI- SION	VALEUR AMORTIE	VALEUR NETTE	VALEUR DE CESSION	VALEUR DE REPRISE
Matériel de Formation					
- AQUITAINE	39 600	39 600		12 000	12 000
- BRETAGNE	20 771	18 581	2 190		-2 190
- MIDI					
- NORMANDIE					
- PAYS DE LA LOIRE	85 062	47 764	37 299	34 500	-2 799
- POITOU	14 335	14 335		200	200
Total	159 768	120 280	39 489	46 700	7 212
TOTAL DES REPRISES REGIONS	159 768	120 280	39 489	46 700	7 212
- ENCYCLOPEDIE					
- SIEGE					
- LIBRAIRIE					
TOTAL DES REPRISES	159 768	120 280	39 489	46 700	7 212

TABLEAU COMPARE DES STOCKS PAR REGION

	AU 31.12.2024	AU 31.12.2023
ALSACE	110 026	89 139
AQUITAINE	81 039	49 501
BOURGOGNE	69 722	56 072
BRETAGNE	107 155	48 980
CENTRE	193 363	168 136
CHAMPAGNE	114 563	78 245
ILE DE FRANCE	239 908	301 125
LANGUEDOC	42 944	27 077
MIDI	68 832	64 159
HAUTS DE FRANCE	50 077	166 159
NORMANDIE	55 688	56 669
PACA	145 837	158 017
PAYS DE LOIRE	202 604	180 813
POITOU	19 585	25 669
RHONE ALPES	175 029	157 179
TOTAL	1 676 371	1 626 940
ENCYCLOPEDIE	1 529 230	1 529 230
LIBRAIRIE	217 256	184 308
SIEGE	118 956	117 300
TOTAL GENERAL	3 541 813	3 457 777
PROVISION POUR DEPRECIATION ENCYCLOPEDIE ET DIVERS	-1 529 230	-1 529 230
PROVISION POUR DEPRECIATION LIBRAIRIE		
TOTAL	2 012 583	1 928 548

TABLEAU COMPARE DES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

REGION	AU 31.12.2024	AU 31.12.2023
ALSACE	25 964	22 464
AQUITAINE	16 521	12 620
BOURGOGNE	17 628	17 128
BRETAGNE	60 814	60 847
CENTRE	67 724	70 670
CHAMPAGNE	10 664	5 264
ILE DE FRANCE	122 965	120 144
LANGUEDOC	25 373	25 373
MIDI	24 875	22 785
HAUTS DE FRANCE	45 470	45 470
NORMANDIE	1 179	0
PACA	78 492	84 856
PAYS DE LOIRE	22 003	23 329
POITOU	30 684	29 204
RHONE ALPES	76 183	76 483
TOTAL	626 539	616 637
ENCYCLOPEDIE		
LIBRAIRIE	12 847	12 397
SIEGE	58 577	56 540
TOTAL GENERAL	697 964	685 574

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	6 500	6 500		200
Autres immobilisations financières	2 731 105	948 414	1 782 691	2 516 342
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>2 737 605</i>	<i>954 914</i>	<i>1 782 691</i>	<i>2 516 542</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	17 797 459	17 797 459		18 425 836
Autres créances clients	16 913 139	16 913 139		23 966 189
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	81 133	81 133		81 292
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 541	153 541		148 996
Impôts sur les bénéfices	922 160	922 160		679 808
Taxe sur la valeur ajoutée	1 975	1 975		2 789
Autres impôts, taxes et versements assimilés	34 689	34 689		75 699
Divers				
Groupe et associés	618 786	618 786		237 160
Débiteurs divers	3 837 841	3 837 841		9 623 054
<i>Total actif circulant</i>	<i>40 360 722</i>	<i>40 360 722</i>		<i>53 240 822</i>
Charges constatées d'avance	814 907	814 907		690 233
TOTAL DES CREANCES	43 913 233	42 130 542	1 782 691	56 447 597

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	14 519 197	1 524 659	6 229 771	6 764 767	11 553 390
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers	5 102 071	5 102 071			5 203 563
Fournisseurs et comptes rattachés	8 718 008	8 718 008			9 160 170
Personnel et comptes rattachés	2 925 238	2 925 238			2 954 123
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 891 797	3 891 797			3 714 128
Impôts sur les bénéfices	268 503	268 503			104 410
Taxe sur la valeur ajoutée	2 175	2 175			2 423
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	10 104 957	10 104 957			10 192 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 226 824	1 226 824			2 177 542
Groupe et associés	37 040	37 040			60 226
Autres dettes	3 459 124	3 459 124			2 284 158
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 991 517	6 991 517			6 957 479
TOTAL DES DETTES	57 246 449	44 251 912	6 229 771	6 764 767	54 363 744

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	1 286 357	160 000			443 187	1 003 170
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>1 286 357</i>	<i>160 000</i>			<i>443 187</i>	<i>1 003 170</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 015 802	90 775			105 455	1 001 123
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 015 802</i>	<i>90 775</i>			<i>105 455</i>	<i>1 001 123</i>
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 302 159	250 775			548 642	2 004 293
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières	100 000					100 000
Sur stocks et en-cours	1 529 230					1 529 230
Sur compte clients	17 284 897	3 981 270			4 653 930	16 612 237
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	18 914 127	3 981 270			4 653 930	18 241 466
TOTAL GENERAL	21 216 286	4 232 045			5 202 572	20 245 759
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 232 045			5 202 572	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

FONDS REPORTES & FONDS DEDIES

Nature des fonds dédiés et reportés	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reclassement de l'exercice	
Fonds reportés sur dons et legs	540 106		540 106			
Total des fonds reportés	540 106		540 106			
Fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public	1 922 896	274 557	1 225 985			971 468
Fonds dédiés au financement d'investissement pédagogique	5 568 459	793 827	1 958 125		2 399	4 401 762
Total des fonds dédiés	7 491 355	1 068 384	3 184 110		2 399	5 373 230
Total des fonds reportés et dédiés	8 031 461	1 068 384	3 724 216		2 399	5 373 230

Aux 1 958 125 € repris dans le compte de résultat en 2024, il convient de signaler que 522 675 € ont été affectés sur des achats d'immobilisations qui seront repris en résultat sur les exercices 2024, 2025 et 2026, au rythme des amortissements. En 2024, la somme totale consacrée au matériel pédagogique est de 2 067 407 €.

VARIATION DES FONDS PROPRES

	01.01.2024	Affectation du résultat		Mouvements de l'exercice		31.12.2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Reprise	Dotation	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	3 117 887					3 117 887
Fonds propres avec droit de reprise	-					-
Ecarts de réévaluation	18 207 163					18 207 163
Réserves statutaire	391 065	65 246				456 311
Réserves pour projets de l'entité	63 464 946	14 745 221				78 210 167
Report à nouveau	-					-
Excédent ou déficit de l'exercice	14 810 467	- 14 810 467		1 505 610		1 505 610
Dotations consommables	-					-
Subventions d'investissement	44 237 180				7 883 153	52 120 334
Provisions réglementées						-
TOTAL	144 228 709	-	-	1 505 610	7 883 153	153 617 472

PASSIF

TABLEAU DE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS PAR DES CAPITAUX PROPRES

A - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

ORGANISMES	TOTAUX AU 01.01.24	REGULARISATION OU CORRECTION	SUBVENTIONS OBTENUES 2024	TOTAUX AU 31.12.24
- ALSACE	12 525 893	230 655	1 299 559	13 594 796
- AQUITAINE	7 442 244	19 800	1 009 051	8 431 495
- BOURGOGNE	6 156 538		275 662	6 432 200
- BRETAGNE	2 688 545	19 532	1 476	2 670 490
- CENTRE	10 321 968		33 363	10 355 331
- CHAMPAGNE	7 328 577		33 464	7 362 041
- ILE DE FRANCE	8 166 886		6 306 589	14 473 475
- LANGUEDOC	4 906 146		1 604 476	6 510 622
- MIDI PYRENEES	4 889 077		758 702	5 647 779
- HAUT DE France	5 070 662		171 918	5 242 580
- NORMANDIE	4 406 202		719 994	5 126 196
- PACA	3 282 567		41 217	3 323 783
- PAYS DE LOIRE	12 159 714	19 064	170 781	12 311 431
- POITOU	1 291 113		12 275	1 303 388
- RHONE ALPES	6 909 481	15 974	372 731	7 266 238
- SIEGE	1 566 548			1 566 548
Total des subventions d'équipement	99 112 160	305 025	12 811 257	111 618 392

B - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AMORTIES

Subventions d'équipement amortissables				
- Amortissement calculé au 01.01.21	54 309 097	56 915		54 252 181
- Amortissement de l'exercice			4 679 994	4 679 994
- Régularisation passage IFRS	565 884			565 884
Total des subventions d'équipement amorties	54 874 980	56 915	4 679 994	59 498 058

C - SUBVENTION D'EQUIPEMENT (Valeur Nette)

Valeur nette des subventions d'équipement	44 237 180	248 110	8 131 263	52 120 334
---	------------	---------	-----------	------------

TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES EMPRUNTS

A - CAPITAL

	TOTAL D'ORIGINE	REMBOURSEMENT AU 01/01/2024	REMBOURSEMENT 2024	REMBOURSEMENT AU 31/12/2024	RESTE DU AU 31/12/2024
CDC	1 810 789	1 788 468	22 322	1 810 789	-
CAF	60 000	15 000	7 500	22 500	37 500
BNP	16 416 782	7 185 491	923 166	8 108 657	8 308 125
GIC	722 151	704 252	10 104	714 357	7 794
SOCIETE GENERALE	6 500 000	5 583 618	916 382	6 500 000	-
CAISSE D'EPARGNE	6 072 500	2 378 234	797 181	3 175 414	2 897 086
CREDIT AGRICOLE	5 316 100	1 772 369	275 039	2 047 408	3 268 692
TOTAL	36 898 322	19 427 433	2 951 693	22 379 125	14 519 197

B - INTERETS ET FRAIS

CDC	1 648 910	1 648 452	458	1 648 910	-
CAF	-	-	-	-	-
BNP	1 247 556	1 010 824	64 184	1 075 008	172 548
GIC	69 651	69 378	213	69 591	61
SOCIETE GENERALE	68 011	66 918	1 093	68 011	-
CAISSE D'EPARGNE	209 807	104 505	27 643	132 148	77 660
CREDIT AGRICOLE	224 474	101 009	30 623	131 632	92 842
TOTAL	3 468 409	3 001 085	124 213	3 125 298	343 110

C - CAPITAL + INTERETS + FRAIS

CDC	3 459 699	3 436 920	22 779	3 459 699	-
CAF	60 000	15 000	7 500	22 500	37 500
BNP	17 664 337	8 196 315	987 350	9 183 665	8 480 673
GIC	791 802	773 631	10 317	783 947	7 855
SOCIETE GENERALE	6 568 011	5 650 536	917 474	6 568 011	-
CAISSE D'EPARGNE	6 282 307	2 482 738	824 824	3 307 562	2 974 745
CREDIT AGRICOLE	5 540 574	1 873 378	305 662	2 179 040	3 361 534
TOTAL	40 366 731	22 428 518	3 075 906	25 504 423	14 862 307

D - CHARGES D'INTERETS POUR L'EXERCICE

	Charges constatées d'av.		Cours et non payés		CHARGES DE L'EXERCICE
	début exercice	fin exercice	Début exerc pror	Fin exercice prora	
CDC	-	-	-	-	458
CAF	-	-	-	-	-
BNP	-	-	3 054	2 439	63 569
GIC	-	-	49	28	192
SOCIETE GENERALE	-	-	720	-	373
CAISSE D'EPARGNE	-	-	3 535	2 705	26 812
CREDIT AGRICOLE	-	-	4 619	4 279	30 283
TOTAL	-	-	11 978	9 451	121 686

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE

	31.12.2024	31.12.2023
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances vies	304 622 €	270 711 €
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » selon art 213-9	715 206 €	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	540 106 €	
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	- €	227 738 €
SOLDE	1 559 934 €	42 973 €

ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES COLLECTES A L'ETRANGER EN

PAYS	MONTANT
Etats Unis	267 837€
Belgique	100 575€
TOTAL	368 412€

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2024

REEL 2023	CHARGES	REEL 2024
48 795 470	CHARGES DE PERSONNEL	52 277 305
36 240 379	Appointements bruts	38 666 226
971 092	Indemnités	640 655
166 963	. Avantages en nature	175 287
82 619	. Indemnités de licenciement	195 672
21 043	. Indemnités de départ à la retraite	22 101
597 078	. Indemnités diverses	136 774
103 388	. Primes de transport	110 821
382 441	Congés à payer	49 082
	Compte Epargne Temps	114 160
11 069 860	Charges sociales	12 703 398
6 321 025	. Sécurité Sociale personnel	7 359 582
247 978	. Sécurité Sociale Élèves - Bénévoles	282 234
147 399	. Mutuelle salariés	311 873
1 987 730	. Retraite	2 159 098
433 401	. Prévoyance	496 551
1 528 513	. Chômage	1 656 082
185 495	. Médecine du travail	205 016
218 318	. Comité d'entreprise (incluant part employeur des carnets repas)	232 961
126 812	Charges sociales Congés Payés et CET	103 323
4 887	Frais divers de personnel	461
35 413 516	CONSOMMATIONS NETTES	36 084 812
4 901 833	Vivres	4 978 806
4 874 982	. Alimentation	4 947 094
27 568	. Consommation Foyer	29 554
4 715	. Vins fins	6 784
- 5 432	. Variation stocks alimentation et vins fins	- 4 626
11 804 740	Prestations sous-traitées	11 947 917
-	. Mandat co-traitance de formation	9 985
5 434 493	. Stages de formation	5 745 549
115 599	. Pension restauration	97 171
1 905 819	. Sous traitance externe restauration	2 061 871
2 975 942	. Sous traitance externe hébergement	2 815 348
799 447	. Blanchissage hébergement restauration	826 308
507 236	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	325 725
64 979	. Frais d'hygiène et de laboratoires	65 959
1 225	. Achat d'études	-
5 658 402	Énergie - Fluides	6 387 147
4 527	. Variation stock combustibles	15 245
121 956	. Combustibles	96 930
1 951 922	. Électricité	2 119 284
529 258	. Eau	641 055
2 365 279	. Gaz	2 861 626
126 747	. Chauffage urbain	88 402
558 713	. Essence - Huile - Gas-oil	564 606
9 586 353	Petit matériel et fournitures pour formation	9 656 713
- 141 059	. Variation stock fournitures et matières de formation	- 442
9 163 362	. Fournitures et matières formation	8 906 724
- 60 481	. Variation stocks attributs compagnonniques	- 40 431
21 042	. Attributs compagnonniques	164 755
- 42 489	. Variation stocks librairie et encyclopédie	- 35 856
394 886	. Librairie	382 739
-	. Encyclopédie	-
251 091	. Culture et bibliothèque	279 223

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2024

REEL 2023	CHARGES	REEL 2024
3 462 189	Petit matériel et fournitures diverses	3 114 229
- 4 694	. Variation stock produits d'entretien	5 239
471 711	. Produits d'entretien	479 104
- 120	. Variation stock petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	-
2 221 445	. Petit matériel formation, hébergement, restauration, structure	2 038 689
- 1 412	. Variation stock linge de maison	962
93 043	. Linge de maison	44 730
-	. Achat de reliure	-
- 1 514	. Variation stock fournitures de bureau et imprimés	- 24 778
671 058	. Fournitures de bureau et imprimés	547 028
12 673	. Pharmacie - Frais médicaux	23 253
21 303 828	SERVICES EXTÉRIEURS	23 459 495
3 630 148	Sous traitance externe	4 272 161
-	. Sous traitance externe restauration	-
-	. Sous traitance externe hébergement	-
4 229	. Blanchissage hébergement restauration	3 495
1 477 036	. Sous traitance générale	2 012 909
1 712 408	. Sous traitance nettoyage	1 747 116
-	. Sous traitance formation extérieur des jeunes	-
436 475	. Sous traitance formation plan de formation (salariés)	508 641
9 318 543	Locations immobilières - mobilières et charges locatives	10 611 239
5 499 901	. Immeubles	6 108 521
789 685	. Charges locatives	1 096 205
2 129 264	. Matériel équipements	2 380 754
880 006	. Matériel de transport	1 013 831
19 688	. Crédit bail équipements	11 927
-	. Crédit bail véhicules	-
4 243 425	Entretien et réparations	3 642 218
3 151 617	. Locaux et installations	2 650 846
902 622	. Matériel	886 816
40 621	. Matériel informatique	29 955
148 565	. Véhicules	74 602
1 759 374	Maintenance	2 247 445
970 018	. Maintenance locaux	1 355 530
328 574	. Maintenance matériel	346 712
441 858	. Maintenance informatique	529 891
18 924	. Maintenance véhicules	15 311
670 808	Assurances	747 907
10 380	. Assurances sur bâtiments incendie et autres	- 377
426 503	. Assurances responsabilité civile	508 135
223 122	. Assurances automobiles	225 816
10 803	. Assurances matériel	14 334
-	. Assurances des stagiaires	-
669 530	Frais de documentations - Étude et Séminaires	370 179
739 310	Fêtes compagnonniques	1 239 894
272 691	Frais liés aux assises	328 451
11 120 844	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	11 421 951
969 491	Honoraires	814 788
-	. Commissions et courtages	-
969 491	. Honoraires divers	814 788
-	. Formation bénévolat	-
-	. Personnel inter Région	-
1 763 892	Personnel intérimaire	1 935 776
134 151	Personnel prêt avec convention	79 830
1 091 222	Information - Publications - Expositions - Salons	1 246 586
4 820 812	Transports et déplacements	5 195 511
809 855	. Transports sur achats - Ventes - Frais routage	770 636
-	. Déménagements de site	480
1 975 760	. Voyages et déplacements	2 101 991
767 285	. Voyages et déplacements apprentis	813 788
25 452	. Essence - Huile - Gas-oil	16 909
1 242 459	. Missions et réceptions	1 491 706

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2024

REEL 2023	CHARGES	REEL 2024
1 617 622	Frais postaux et télécommunications	1 526 227
298 132	. Affranchissement	246 373
951 517	. Téléphone	856 670
367 973	. Réseau informatique	423 185
144 710	Frais de banque	90 475
8 073	Frais actes et contentieux	9 255
50 925	Frais de recrutement de personnel	12 010
519 945	Cotisations et dons divers	511 494
5 355 787	IMPÔTS ET TAXES	5 403 798
1 088 779	Taxe foncière et d'habitation	1 060 691
164 600	Taxe professionnelle	- 91 423
1 004 793	Formation continue	1 359 893
163 719	Effort à la construction	174 709
2 658 242	Taxes sur les salaires	2 782 881
275 654	Taxes diverses	117 046
831 940	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 881 493
37 685	Redevances Concessions Droits d'auteurs et de reproduction	133 978
-	Participation aux frais de siege	-
16 224	Pertes sur créances irrécouvrables de l'exercice	63 265
96 436	Pertes sur créances irrécouvrables exercices antérieurs	873 730
311 315	Bourses aux jeunes	365 971
140 855	Bourses aux formateurs	134 108
229 425	Charges diverses - Cotisations liées à la vie statuaire / maison de l'outil	310 442
150 711	CHARGES FINANCIÈRES	122 795
150 711	Intérêts des emprunts et dettes	122 795
-	Intérêts sur comptes bancaires	-
-	Intérêts sur prêt interne	-
18 630 533	DOTATIONS DE L'EXERCICE	17 957 326
10 581 764	Dotations des amortissements des immobilisations	12 656 898
124 080	Dotations aux provisions pour risques et charges exploitation	160 000
48 114	Dotations aux provisions pour départ à la retraite	90 775
	Dotations aux provisions sur immobilisations encours	
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	
5 452 721	Dotations aux provisions pour dépréciation sur créances douteuses	3 981 270
1 293 579	Report fonds dédiés - investissement matériel pédagogique	793 827
1 130 275	Report fonds dédiés - dons et mécénat	274 557
141 602 629	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	148 608 976
694 166	CHARGES EXCEPTIONNELLES	324 111
586 126	Charges exceptionnelles (voir annexe)	235 773
-	Dotations exceptionnelles des amortissements des immobilisations	-
108 040	Valeur nette des immobilisations cédées	88 339
- 125 146	IMPÔTS	- 29 111
- 125 146	Impôts	- 29 111
142 171 650	TOTAL DES CHARGES	148 903 976

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2024

REEL 2023	PRODUITS	REEL 2024
94 665 647	PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION	89 415 375
88 102 226	Participation stages de formation	80 338 649
-	Remboursement frais de stages jeunes	-
-	Ministère du travail	-
-	Ministère commerce artisanat	-
26 497	Ministère éducation nationale	160 241
	Ministère équipement	-
	Taxe d'apprentissage	-
36 760	Subventions et indemnités régionales	-
29 573	Subventions de fonctionnement CFA régional	143 069
1 000	Indemnités régionales déplacement CFA	-
64 048	Subventions régionales qualité	310 836
70 400	Subventions départementales	96 070
27 000	Subventions communales	136 186
1 141 468	Subventions européennes	1 083 848
	Subventions fonds social européen	9 200
1 029 134	Subventions organismes divers pour la formation	1 336 417
	Subventions 0.10% recherche	-
66 384	Subvention CNASEA	98 349
2 751 244	Subventions organismes divers hors formation	4 264 192
911 304	Subventions caisse allocations familiales	1 048 654
408 609	Subventions et remboursements plan formation interne	389 664
35 216 151	PARTICIPATIONS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	36 230 343
22 958 348	Hébergement	23 714 372
-	Indemnités régionales hébergement CFA	-
12 237 469	Restauration	12 491 392
-	Indemnités régionales repas CFA	-
20 333	Foyer	24 579
-	PRODUCTION DE L'ENCYCLOPEDIE	-
-	Ventes de l'encyclopédie	-
	. Variation des produits facturés d'avance	-
	En cours au début de l'exercice	
	En cours en fin d'exercice	
-	. Variation des stocks de produits finis	-
	Stocks au début de l'exercice	
	Stocks en fin d'exercice	
-	. Autres produits finis encyclopédie	-
-	VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (P.O.)	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSULTAT

EXERCICE 2024

REEL 2023	PRODUITS	REEL 2024
8 709 792	PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	9 327 020
371 888	Remboursement librairie - encyclopédie	387 783
3 894	Abonnement et ventes journal - Reliure journal	1 759
129 909	Remboursement logement par le personnel	122 682
73 335	Remboursement repas par le personnel	92 431
98 108	Remboursement salaires et charges	150 763
-	Mise à disposition salles et équipements	-
1 027 560	Autres produits annexes - remboursements fournitures d'imprimés	607 831
548 560	Cotisations des corporations	482 585
198 510	Remboursements attributs compagnonniques	254 499
197 917	Participations frais de colloques	136 577
80 672	Participation vie sociale	188 308
346 668	Participation aux frais des fêtes compagnonniques	623 024
85 776	Remboursement fournitures de cours	53 171
967 445	Dons Manuels	1 301 776
1 252 098	Mécénats	639 026
270 711	Legs - Assurance vie	1 019 828
48 350	Partenariat	11 000
10 975	Remboursement travaux PO	56 476
2 554 520	Remboursement caisse outils	2 560 103
344 236	Remboursements frais divers	570 332
98 661	Cessions de déchets	67 066
283 200	TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITATION	305 974
652 461	PRODUITS FINANCIERS	960 598
	Produits financiers	
	Produits financiers sur prêt interne	
652 461	Autres produits financiers	960 598
4 861 276	CHARGES NON IMPUTABLES A L'EXERCICE	8 926 788
-	Production d'immobilisation de la Région à elle-même	-
166 461	Reprises aux provisions pour risque et charges	443 187
169 556	Reprises sur provisions départ à la retraite	105 455
-	Reprises sur provisions entretien	-
-	Reprises sur provisions immobilisations en cours	-
2 535 824	Reprises de provisions sur créances	4 653 930
1 924 968	Utilisation fonds dédiés investissement pédagogique	1 958 125
64 468	Utilisation fonds dédiés dons et mécénats	1 766 091
144 388 527	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	145 166 098
12 593 590	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 243 488
758 659	Produits exceptionnels (voir annexe)	517 760
3 987 574	Q.P. de subvention équipement rapportée au résultat	4 678 332
7 826 920	Produits de cession des immobilisations	46 700
20 436	Transfert charges exceptionnelles	695
156 982 117	TOTAL DES PRODUITS	150 409 586
142 171 650	TOTAL DES CHARGES	148 903 976
14 810 467	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 505 610